

Prime de 10 000 euros en ruralité : attention, Éric, danger...



Attribuer dix mille euros par naissance pour chaque enfant né en milieu rural ?

C'est ce qu'a déclaré Éric Zemmour en Sologne au cours de sa campagne électorale et certains de se réjouir de ce projet, arguant qu'au moins cette disposition profitera enfin aux Français bien de chez nous, qui plus est, les attirera à la campagne ainsi repeuplée..

Regardant d'un peu plus près, se pose la question de savoir si ce projet ne s'inscrirait pas plutôt dans le sillage de la politique éducative de Blanquer.

En effet, une multitude de classes ferment en milieu rural, suscitant la colère des maires ruraux et poussant les familles rurales vers les villes quand, de façon concomitante, sont

instaurées des « conventions ruralité » en même temps que Blanquer parle d'amélioration de l'offre scolaire en milieu rural.

Mais... quod et pour qui ? *

Les « conventions ruralité » sont des accords conclus – de gré ou de force – entre l'État et les collectivités territoriales consistant à créer des réseaux – REP et REP + – en milieu rural afin que des familles d'immigrées s'y installent.

C'est ce que Blanquer a signifié lorsqu'il a déclaré « *développer une stratégie pour un rebond du monde rural, son but étant de le rendre attractif afin afin que des familles s'y installent* »

Voilà le dessous des cartes de la politique des « territoires » de JM Blanquer, voilà la politique du Grand Remplacement du ministre de l'Éducation en milieu rural.

Il est d'ailleurs à souligner que les « conventions ruralité » s'organisent notamment sous le patronage du préfet avec la participation de la « direction départementale du ministère de la Cohésion des territoires » autrement dit, du ministère destiné à la politique sociale et éducative des REP et REP+.

La question qui se pose est donc celle de savoir si le projet d'Éric Zemmour ne s'inscrit pas dans le cadre de cette politique avec le risque de voir beaucoup de petits immigrés peupler nos campagnes !

Claude Meunier-Berthelot

*cf. « *Blanquer le cynique* » Éditions des Trianons 2020 – p. 153 à 165